

Liberté Égalité Fraternité Direction de la Coordination des Politiques Publiques et l'Appui territorial Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

Affaire suivie par: Thomas CARALP thomas.caralp@bas-rhin.gouv.fr 03 88 21 62 14

Strasbourg, le **27 OCT**. 2025

Le préfet de la région Grand Est, préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet du Bas-Rhin,

à

Madame la présidente de l'eurométropole de Strasbourg

<u>OBJET</u>: Autorisation d'occupation temporaire de propriétés privées en vue de procéder à une fouille archéologique préventive

<u>P. I.</u>: Copie de l'arrêté préfectoral portant autorisation d'occupation temporaire de propriétés privées et de ses annexes (plans et état parcellaire)

Dans le cadre du projet de ZAC dénommée « la redoute - maréchaux » portée par l'eurométropole de Strasbourg, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une copie de l'arrêté préfectoral portant autorisation d'occupation temporaire de propriétés privées en vue de procéder à une fouille archéologique préventive.

J'appelle votre attention sur l'importance qui s'attache à la mise en œuvre rigoureuse des dispositions contenues dans cet arrêté, sous peine de vice de procédure.

Il vous appartiendra en outre de procéder à la notification de l'arrêté et de ses annexes aux propriétaires des terrains conformément aux dispositions de l'article 6 de mon arrêté.

Je vous remercie pour votre concours.

Le préfet,

Copie:

- Mme la maire de Mundolsheim

la secrétaire générale, Maxime AHRWEILLER ADOUSSO

Pour le Préfet et par délégation,

Préfecture du Bas-Rhin Tél : 03 88 21 67 68 www.bas-rhin.gouv.fr 5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex